

Enseigner la lecture au CP

Volet 1 : Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux

Au cycle 2, l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité. L'enseignement doit être particulièrement structuré et explicite. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Les enfants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. La classe s'organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d'acquisition et d'une différenciation des apprentissages. Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, entrant nouvellement à l'école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.

Au cycle 2, le sens et l'automatisation se construisent simultanément. La compréhension est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir et l'automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives pour qu'ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension.

Au cycle 2, on articule le concret et l'abstrait.

Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle. Les élèves, dans le contexte d'une activité, savent l'accomplir mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches.

Volet 3 : les enseignements

Français

Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour.

Les activités de lecture et d'écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes.

Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sûre et rapide, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots.

Lecture et compréhension de l'écrit

Au CP, les élèves pratiquent, de manière concentrée dans le temps, des activités sur le code de l'écrit dont ils ont eu une première expérience en GS. Il s'agit pour les élèves d'associer lettres ou groupes de lettres et sons, d'établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes. L'apprentissage systématique de ces correspondances est progressivement automatisé à partir de phrases et de textes que les élèves sont capables de déchiffrer. Ces activités de lecture, menées conjointement aux activités d'écriture, doivent être régulières et structurées. Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à l'automatisation de l'identification des mots à la fin de l'année. L'automatisation du code alphabétique doit être complète à la fin du CP.

L'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, aptitude à transcrire les sons en lettres. Écrire est l'un des moyens d'apprendre à lire, en lien avec le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension. La multiplicité des entraînements, sous diverses formes, conduit à une automatisation progressive.

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'aisance de la lecture.

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

<p><u>Connaissances et compétences associées</u> <u>En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique) ; - savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent ; - établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes) ; - mémoriser les composantes du code ; - mémoriser des mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers. 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - manipulations et jeux de tri et de distinction permettant de travailler sur l'identification et la discrimination des phonèmes : trouver, isoler, segmenter, remplacer des phonèmes ; - copie de mots et, surtout, encodage (transcription des sons en lettres) de mots construits avec les éléments du code appris ; - activités régulières et fréquentes sur le code (très concentrées sur les périodes 1, 2 et 3 du CP) : exercices, « jeux » de correspondance des graphèmes/phonèmes, notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recombinaison de mots ; - lecture à voix haute de syllabes, puis de mots ; - dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant ; - utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire ; - dictées quotidiennes diversifiées ;
--	--

Lire à voix haute

<p><u>Connaissances et compétences associées</u> <u>(lien avec le langage oral)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir décoder et comprendre un texte ; - identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte ; 	<p><u>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture ; - situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte) ; - entraînement régulier à la lecture à voix haute ; - entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, etc.) ;
---	---

Écriture

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire, les professeurs s'appuient sur les acquis de l'école maternelle développés notamment dans les essais d'écriture de mots.

Pour passer à l'écriture, ils s'appuient sur des textes qu'ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : (...) fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s'approprient des formes et modèles à respecter ou à détourner.

Repères annuels de progression et attendus lecture code CP



(et quelques compléments issus de la fiche Eduscol « Qu'est-ce qu'être en réussite en fin de CP ? » <http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html>)

nov 2018	repères annuels	attendus de fin de CP
identifier des mots de manière de plus en plus aisée	<ul style="list-style-type: none"> - P1 : activités phono orales (manipulation orales de syllabes et phonèmes dont découpage en syllabes, segmentation de syllabes en phonèmes et fusion de phonèmes en syllabes) Apprentissage de 12 à 15 CGP, lecture de syllabes, mots, phrases déchiffrables - P2 à P5 : suite apprentissage des CGP, lecture de textes déchiffrables 	<ul style="list-style-type: none"> - conscience phonologique (manipulations sur syllabes et phonèmes : retrait, ajout, substitution, déplacement.. / discrimination des phonèmes / repérage de la présence d'un phonème et localisation de celui-ci dans un mot préalablement décomposé en syllabes) - connaissance du nom et des sons des lettres / reconnaissance des lettres dans tous les types d'écriture - décodage (connaissance de toutes les CGP + combinatoire) → lecture syllabes, mots, consignes, textes - encodage de syllabes et mots - reconnaissance directe de mots outils, fréquents, courants irréguliers / appui sur préfixes et suffixes (ex : -age / -ette / -eur), sur famille de mots, pour identification de certains mots
comprendre phrases et textes, contrôler sa compréhension	à partir de P3 : lecture de textes déchiffrables par les élèves sur lesquels l'enseignant s'appuie pour poursuivre l'apprentissage explicite de la compréhension (en parallèle de textes entendus)	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de stratégies (abordées dans le cadre d'un enseignement explicite de la compréhension) sur des phrases et textes lus en autonomie d'une dizaine de lignes - verbalisation de ses procédures, justification de ses réponses avec références au texte, formulation de difficultés
pratiquer différentes formes de lecture	lecture diversifiée de textes par les élèves dès qu'ils en sont capables : fonctionnels, documentaires, fictifs divers	connaître les spécificités des textes selon leur nature pour adapter ses objectifs de lecture : textes (lecture autonome ou assistée) pour réaliser, s'informer, comprendre et raconter un récit, pour le plaisir
lire à voix haute	à partir de P3, lectures à plusieurs reprises d'un texte (5 fois par ex) Corpus de textes : une quarantaine de simples et courts (environ 30 mots) jusqu'à des plus longs (environ 80 mots)	- lecture fluide (50 mots/mn) après préparation d'un texte adapté à niveau de lecture avec lecture par groupes de mots, respect de la ponctuation de fin de phrase, début de lecture expressive (différence récit/discours)

Bulletin officiel spécial n° 3 du 26 avril 2018

Accéder au sens des textes, et au plaisir que leur lecture procure, nécessite de conduire durant toute la scolarité obligatoire un travail régulier et structuré qui permette aux élèves d'acquérir des automatismes et de maîtriser les mécanismes de la lecture pour lire de manière fluide et aisée.

Durant le CP, dans le prolongement de la découverte et de la sensibilisation menées à l'école maternelle, les élèves apprennent à déchiffrer les textes par un travail systématique sur les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et phonèmes. Le professeur prévoit plusieurs fois par période les révisions et les activités variées nécessaires pour parvenir à un déchiffrage aisé et à une réelle automatisation de l'identification des mots à la fin du CP. La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'efficacité de la lecture, elle fait l'objet de temps réguliers dans les activités de français. Cette activité contribue à établir une relation entre l'identification des mots écrits et la compréhension.

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers.